



ÉDITION DE JANVIER 2020 | VOLUME 16, N° 1

Un brin d'histoire

Part of our history

Les Westons, parmi nos premiers pionniers et entrepreneurs

Par Diane Lauzon Rioux *

Joseph Weston (1790-1870) et son frère Josiah (1796-1837), nés en Angleterre, arrivent par bateau sur les côtes du Maine vers les années 1810-1811. À dos de cheval, ils empruntent les sentiers des Amérindiens et remontent vers le nord du New Hampshire. Il est possible que leur sœur Mary les ait accompagnés de l'Angleterre mais elle serait demeurée au Maine. Arrivés à West Stewartstown NH, les deux frères travaillent à la construction du premier barrage sur la rivière Connecticut. Ils se marient aux deux sœurs Hibbard (Mary et Amelia), filles du Capitaine Luther Hibbard Sr. Depuis 1808, ce dernier habite l'une des premières fermes (lot 6 rang 1), près de nos douanes canadiennes. Joseph s'installe au canton de Hereford en 1818 et Josiah quitte pour le canton d'Eaton, se voyant accorder un lot près de Cookshire.

Joseph occupe, entre autres, une partie du lot 5 au rang 5 près du ruisseau à la halte routière (Route 253), ruisseau qui porte aujourd'hui son nom. Il construit un moulin à scie du côté sud du ruisseau et une maison à trois étages du côté nord. Cette grande maison avait un foyer à chaque étage et le 3^e servait aussi bien au tissage, au filage qu'à la danse. Joseph et Mary exploient aussi une ferme pour subvenir aux besoins de la famille. Ils déclarent, au recensement de 1831, cultiver le blé, l'avoine, le maïs et les pommes de terre. Ils élèvent 14 bovins, 10 moutons et 8 porcs. Entre 1816 et 1833, Mary donnera naissance à huit enfants: Mary, William H., Thomas C., James W., Horace, Harriet, George et Nancy. En 1860, William H., marié à Bridget Glenn, prend en charge la ferme et le moulin; Joseph, 70 ans et Mary, 67 ans, habitent toujours une partie de la maison familiale. Mary décédera en 1864 et Joseph en 1870. Ils sont inhumés au cimetière Old Hall Stream sur la route 253.

** La plupart de ces informations sont tirées de précieuses notes remises à la Société d'Histoire de Canaan VT par la famille Walter Leeman Rowell et leur descendance. Résidant d'East Hereford, Walter L. Rowell était marié à Esther Mae Weston, fille de Thomas C. Weston.*

The Weston's, among our first pioneers and entrepreneurs

Translated By François Bouchy-Picon*

Hailing from England, Joseph Weston (1790-1870) and his brother Josiah (1796-1837), landed on the coast of Maine in the years 1810-1811. On horseback, they travelled along Indian trails to the northern part of New Hampshire. It is possible that their sister Mary accompanied them on the trip from England, although she would have remained in Maine. Having reached West Stewartstown NH, the two brothers found work and built the first dam on the Connecticut River. They married two Hibbard sisters (Mary and Amelia), daughters of Captain Luther Hibbard Sr. The latter, arrived in 1808, owned one of the first farms (lot 6 Range 1) past the Canadian boundary line. Subsequently, Joseph moved to then Township of Hereford in 1818 and Josiah left for the Township of Eaton, having being granted a lot near Cookshire.



Première maison des Weston, avec l'autorisation de la famille Walter L. Rowell.

The Westons' first house, courtesy of the Walter L. Rowell family

Joseph occupied, among other acreage, part of Lot 5 on Range 5 in Hereford which included the creek bordering the present rest area (Route 253); a creek that today bears his name. There, he built a sawmill on the south side of the stream and a three-storey house on the north side. This large house had a fireplace on each floor and the third was dedicated to weaving and spinning. Joseph and Mary also ran a farm to support the family. In the 1831 census, they identified themselves as wheat, oat, maize and potato farmers. They reared 14 head of cattle, 10 sheep and 8 hogs. Between 1816 and 1833, Mary gave birth to eight children: Mary, William H., Thomas C., James W., Horace, Harriet, George and Nancy. In 1860, William H., who had married Bridget Glenn, took over the farm and the mill; Joseph, then 70, and Mary, 67, still lived in a part of the family home. Mary died in 1864 and Joseph in 1870. They are buried in the Old Hall Stream Cemetery on Route 253.

**Most of this information is harvested from precious documents donated to the Canaan VT Historical Society by the Walter Leeman Rowell family and their descendants. Walter L. Rowell was married to Esther Mae Weston, daughter of Thomas C. Weston.*

Suite à la page 3

Continued on page 3

Circuits Frontières



Assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invités à l'AGA
de Circuits Frontières

Lieu: Bibliothèque municipale d'East Hereford

Date: Mardi 18 février à 19:00

Bienvenue à toutes et à tous!

Forêt Hereford



Randonneurs-bénévoles recherchés

De plus en plus de groupes scolaires de la région viennent arpenter les sentiers pédestres de la Forêt communautaire Hereford, été comme hiver. Aussi, différentes activités ont été développées et le seront dans les prochains mois. Tout cela en soi est une excellente nouvelle car cela fait partie de la mission de votre Forêt communautaire!

Nous sommes à la recherche de randonneurs-bénévoles, qui pourraient épauler notre équipe et guider certains de ces groupes qui en font la demande. Nous avons notamment des groupes qui viendront les 23 et 24 janvier prochains et à la fin février. De plus, nous pourrions former certains bénévoles intéressés sur plein d'autres sujets concernant la Forêt Hereford et ainsi pouvoir fournir de l'information à certains groupes de visiteurs en faisant la demande.

Si vous avez du temps, que vous aimez être en plein-air et que vous voulez contribuer à notre mission éducative : faites-nous signe! Votre contribution, si petite soit-elle, sera grandement appréciée!

Merci encore de votre intérêt envers la Forêt communautaire Hereford!



Dany Senay

Directeur, Forêt communautaire Hereford

Le Fouineur

Suite de la page 1

Au décès de William H. en 1888, deux de ses fils, George, 26 ans, et John le cadet, à tout juste 14 ans, assurent les opérations de la ferme et du moulin à scie. Deux ans plus tard, le feu détruit tous les bâtiments. George reconstruit. Il aurait possiblement pu recevoir des conseils de trois de ses oncles qui avaient tous travaillé en forêt mais il n'y avait plus que l'oncle Thomas, âgé de 66 ans, qui demeurait toujours à East Hereford. La maison reconstruite serait celle que l'on reconnaît aujourd'hui au 357, rue Principale.

Bridget Glenn Weston demeure avec ses deux fils jusqu'à son décès en 1912. George ne s'est jamais marié et décède en 1919 à l'âge de 56 ans. En 1916, John, âgé de 42 ans, se marie à Myrtle Gray mais n'auront pas d'enfant. Ils occuperont la résidence familiale jusqu'en 1936 **. Après 118 ans d'histoire, la terre sera cédée à la famille Freddy Beloin, aujourd'hui occupée par Paul Beloin. George, John et Myrtle sont inhumés au cimetière Alice Hunt sur la route 114 à Canaan VT.

Quant à Thomas Carlyle Weston, marié à Betsey Heath vers 1857, il habita sur un 25 acres de la terre familiale. Trois filles sont nées de ce mariage, Abbie, Emma et Esther. Chasseur et trappeur, il se déclarait fabricant d'armoires et charron au recensement de 1861. Thomas (1820-1904) et Betsey (1834-1906) sont inhumés au cimetière Old Hall Stream.

*** Nos recherches au registre foncier nous indiquent plutôt 1934.*



À gauche: George Weston et possiblement Thomas Weston.

Left: George Weston and possibly Thomas Weston.

À droite / right: Betsey Weston

Avec l'autorisation de /
Courtesy of: Famille
Walter L. Rowell



Charlie Gray et/and
John Weston

Avec l'autorisation de /
Courtesy of: Elnora
Hann Pond



Continued from page 1

When William H. died in 1888, two of his sons, George, 26, and John, just 14 years old, operated the farm and the sawmill. Two years later, a fire destroyed all buildings, but George rebuilt them all. He could possibly have been able to get advice from three of his uncles, who had all worked in the woods and at the sawmill, but there was only 66-year-old Uncle Thomas remaining in East Hereford. The rebuilt house would be the one located today at 357 rue Principale.

Bridget Glenn Weston lived with her two sons until her death in 1912. George never married and died in 1919 at the age of 56. John, was 42 when he married Myrtle Gray in 1916, but she never bore him a child. They lived in the family residence until 1936. **After 118 years of history, the land transferred to the Freddy Beloin family and is now occupied by Paul Beloin. As to George, John and Myrtle, they are buried at the Alice Hunt Cemetery on Route 114 in Canaan VT.

Regarding Thomas Carlyle Weston, he married Betsey Heath around 1857 and three girls were born of this union, Abbie, Emma and Esther. He lived on a 25-acre lot, which was part of the family land. A hunter and a trapper, he declared himself a cabinet maker and a wheelwright in the 1861 census. Thomas (1820-1904) and Betsey (1834-1906) are buried in the Old Hall Stream Cemetery.

***Our research of land register showed 1934.*

Rencontre d'information

Ouverture d'une maternelle 4 ans

Le programme de maternelle 4 ans sera offert à l'école Saint-Pie-X d'East Hereford pour l'année scolaire 2020-2021.

Vous êtes donc conviés à une soirée d'information lors de laquelle vous sera présenté le contexte d'implantation, le programme et l'organisation de l'école.

Où: école Saint-Pie-X

Quand: mardi, le 4 février à 18h30



Commission scolaire
des Hauts-Cantons



Vos impôts sont un casse-tête? Nous avons la solution!

→ **Clinique d'impôts pour personnes à faible revenu** ←

EAST HEREFORD & SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE Mardi 10 mars

13 h 30 à 16 h 00

Hôtel de ville d'East Hereford
(15, rue de l'Église)



Visitez le www.cabmrccoaticook.org pour l'horaire complet

Les bénévoles du CAB recueilleront vos documents. Ils transmettront ceux-ci aux personnes qui ont été formées pour remplir vos déclarations.

DOCUMENTS REQUIS

- ♦ vos feuillets fiscaux (T4, R1, etc.)
- ♦ vos avis de cotisation 2018 fédéral et provincial
- ♦ le relevé 31 pour les locataires
- ♦ le relevé de taxes municipales pour les propriétaires

Frais de dossier et de traitement payables à
l'inscription : **5 \$**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Personne seule

Revenus annuels de **25 000 \$** et moins

Couple

Revenus annuels de **35 000 \$** et moins

1 adulte avec 1 enfant

Revenus annuels de **30 000 \$** et moins
(**2 000 \$** pour chaque personne supplémen-
taire)

ET Vous gagnez moins de 1 000 \$/an
en revenus d'intérêts

Pour de plus amples informations :
819-849-7011 poste 224



COURS DE DANSE FITNESS

Pour adultes seulement

Débutants et intermédiaires

Venez bouger et être en forme sur de la musique entraînante!!

Lundi et Mercredi 18h30

Jeudi 15h

A partir du 27 janvier 2020

Vous pouvez venir quand vous voulez!!

10\$/cours

Sous-sol du Centre Municipal de St-Venant-de-Paquette.

Vous pouvez intégrer le cours quand vous voulez durant la saison!

Espadrilles, vêtements confortables, bouteille d'eau et
votre 😊 !!



Pour info : Julie Perreault

819-844-0845





PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

5, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette (Québec), JOB 1S0

Téléphone : (819) 658-3660 Télécopieur : (819) 658-0985

Site Web : saint-venant-de-paquette.org

Courriel : stvenant@axion.ca

Avis public de consultation aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 19-342 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 17-327 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook* » et résumé du projet de règlement

Conformément aux articles 109 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 octobre 2019, le conseil de la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté par résolution le projet de règlement n° 19-342 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 17-327 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook* ».

Ce règlement a pour objet d'assurer la conformité du plan d'urbanisme au SADD de la MRC de Coaticook. Les changements apportés portent essentiellement sur les affectations du sol et les usages compatibles avec celles-ci.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 2 mars 2020, à 18h30, au 5, chemin du Village, JOB 1S0, à Saint-Venant-de-Paquette. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Le règlement 19-342 modifie le plan d'urbanisme pour se conformer aux objectifs et orientations du SADD numéro 6-25. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, voici un résumé du projet de modification du plan d'urbanisme de la municipalité:

Chapitre 2 : Description de la municipalité	Correction d'informations factuelles concernant le territoire de la municipalité
Chapitre 5 : Les grandes orientations et les objectifs d'aménagement	- Remplacement des grandes orientations de la MRC de Coaticook - Arrimage de certaines orientations, objectifs et moyens de la municipalité avec les grandes orientations de la MRC
Chapitre 6 : Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation	Modification de la nomenclature et les limites de certaines affectations du sol. On retrouve maintenant quatre (4) affectations du sol dans la municipalité soit : - Agricole - Forestière - Urbaine - Villégiature forestière La grille de compatibilité des usages par affectation du sol est adaptée en fonction des grandes affectations du territoire de la MRC de Coaticook.
Annexe cartographique	Abrogation des plans suivants : - Plan des éléments physiques du territoire - Plan des contraintes anthropiques et de la zone agricole protégée Modification des plans suivants : - Plan des affectations du sol (carte PU-1) - Plan des éléments d'intérêt (carte PU-2)

DONNÉ À SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE, LE 14 JANVIER 2020.

ROLAND GASCON
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

5, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette (Québec), JOB 1S0

Téléphone : (819) 658-3660 Télécopieur : (819) 658-0985

Site Web : saint-venant-de-paquette.org

Courriel : stvenant@axion.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

Avis public de consultation aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur les projets de règlement n° 19-343, n° 19-344, n° 19-345, n° 19-346, n° 19-347

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 octobre 2019, le conseil de la Municipalité de [Saint-Venant-de-Paquette](http://saint-venant-de-paquette.org) a adopté par résolution les projets de règlement suivants :

Projet de règlement n° 19-343 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 17-328 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook » ;

- ♦ Projet de règlement n° 19-344 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 17-329 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook* » ;
- ♦ Projet de règlement n° 19-345 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement de construction numéro 17-330 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook* » ;
- ♦ Projet de règlement n° 19-346 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 17-331 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook* » ;
- ♦ Projet de règlement n° 19-347 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 17-332 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook* ».

Ces règlements ont pour objet d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 2 mars 2020, à 18h30, au 5, chemin du Village, JOB 1S0, à Saint-Venant-de-Paquette. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ À SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE, LE 14 JANVIER 2020.

ROLAND GASCON
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Comité église

La municipalité d'East Hereford souhaite créer un comité dédié à l'église. Vous souhaitez partager vos idées en ce qui concerne les rénovations de l'église ou la vocation qu'elle pourrait avoir pour la communauté, ou encore des idées pour des activités de financement. Toute personne intéressée à faire partie de ce comité, veuillez donner votre nom au bureau de la municipalité au 819 844-2463.



Bibliothèque

Cet ouvrage et bien d'autres sont disponibles à la bibliothèque d'East Hereford

Heures d'ouverture Mardi à Jeudi: 9:00 à 17:30



Ouverture de la patinoire

Après quelques périodes de redoux qui ont retardé l'ouverture de la patinoire, celle-ci est maintenant prête. Quelques petites consignes à respecter:

- * Si vous êtes le dernier patineur à quitter, veuillez vous assurer d'éteindre les lumières de la patinoire et de la cabane et de vous assurer de bien refermer la porte de la cabane.
- * Aucun alcool ou substance prohibée dans la cabane ou à la patinoire.
- * Gardez la cabane propre et respectez les lieux et l'équipement.

Merci et bon patinage!

Veuillez noter que le défibrillateur sera dans la cabane des patins jusqu'à la fermeture de la patinoire.



Calendrier des événements

3 février	Assemblée du conseil	Bureau municipal
4 février	Soirée d'information pour la maternelle 4 ans	École Saint-Pie-X
18 février	Assemblée générale annuelle de Circuits Frontières	Bibliothèque municipale d'East Hereford
2 mars	Assemblée du conseil	Bureau municipal
10 mars	Clinique d'impôts	Bureau municipal d'East Hereford

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles et photos en tout temps.

direction@easthereford.ca